

# Colloque « Forêts méditerranéennes et alpines face au changement climatique »

## *Introduction*

par François GOUSSÉ  
Directeur régional de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Monsieur le Député,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui ne peut nous laisser indifférents, à la fois parce que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des plus concernées par les évolutions climatiques, et parce que les enjeux de la forêt constituent dès aujourd'hui des questions difficiles, complexes et d'une grande actualité.

On peut donner d'ores et déjà quelques constats :

- augmentation moyenne des températures en France sur la période 1959 à 2009 de 1,5°C, mais de 2°C en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- 50% du territoire régional couvert de forêt mais avec une grande variabilité et donc des impacts du changement climatique très différents selon les situations ;
- des dépérissements s'observent déjà sur pin sylvestre et chêne pubescent dans les zones de transition climatique entre Méditerranée et Alpes.

Evidemment, on doit aussi se poser la question du changement climatique qui aura des effets de plus en plus forts à long terme parce qu'une forêt pousse lentement, que les décisions d'aujourd'hui notamment les régénérations et les replantations d'aujourd'hui donneront des arbres exploitables dans 30, 50, 100 ans.

Evidemment, parce que les impacts vont aussi porter sur le risque incendie de forêt qui est déjà très fort, mais qui va encore augmenter et s'étendre à des massifs relativement épargnés jusqu'à présent.

On peut s'attendre aussi à des effets sur la répartition et sur les dégâts causés par les ravageurs, qui vont aussi évoluer.

La forêt, partout en France, mais spécialement dans notre région, a un rôle social et environnemental qui est fort. Les impacts portent aussi sur ce caractère multifonctionnel de la forêt, sur les aspects biodiversité, paysage, sur les fonctions récréatives et de loisir.

Mais la forêt est aussi un atténuateur du changement climatique, non seulement dans le sens d'une certaine régulation du climat par la seule présence de la forêt, mais aussi par le piège à carbone qu'elle représente.

L'intervention du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) lors de la conférence débat du 8 octobre 2015 au lycée d'Aix-Valabre avait bien mis en évidence cette contribution, dont on peut craindre qu'elle soit mise à mal avec les perturbations du fonctionnement des forêts avec le changement climatique. Pour le moment, on observe d'ailleurs plutôt une augmentation de l'accroissement des arbres avec l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, mais on l'observe seulement si la disponibilité en eau reste correcte et si le fonctionnement général de l'arbre n'est pas trop perturbé par les sécheresses ou les températures. Or on sait que les périodes sèches seront plus fréquentes.

Il s'agit de quantifier ces phénomènes qui sont complexes et parfois contradictoires, et l'apport de la recherche sur ces sujets est fondamental.

On a d'ailleurs aujourd'hui un programme très complet qui aborde toutes les facettes de cette problématique et qui présente non seulement les constats mais propose aussi des actions de gestion et d'adaptation.

Je voudrais aussi mentionner l'articulation de ces recherches avec la politique forêt-bois menée dans la région.

Il est clairement établi aujourd'hui les objectifs en la matière et je les rappelle rapidement :

- mobiliser plus de bois ;
- mieux valoriser les produits bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

- promouvoir le matériau bois notamment dans la construction.

Ce sont des objectifs qui correspondent à la politique forestière nationale, mais qui sont aussi tout à fait partagés par les acteurs de la filière au niveau régional, notamment par l'interprofession forêt-bois de la région dont je salue d'ailleurs ici la présence de nombreux membres.

C'est donc une initiative très utile que de se rapprocher du monde scientifique pour réfléchir ensemble à ce défi qu'est le changement climatique pour la forêt.

Je remercie d'ailleurs le Centre régional de la propriété forestière pour l'organisation de ce colloque, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement aussi qui a été à l'origine de l'idée, en signalant aussi que la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt a accompagné financièrement l'opération.

Les objectifs sont de sensibiliser les propriétaires forestiers et leur donner des informations utiles pour leurs choix de gestion, et d'enclencher ensuite la mise en œuvre des actions d'adaptation sur le terrain. C'est aussi d'initier des réflexions plus globales à l'échelle des territoires à l'instar de ce qu'initie le territoire de préfiguration du Parc naturel régional du Mont Ventoux par exemple.

Une des prochaines étapes importantes de la gestion forestière régionale sera d'élaborer le programme régional de la forêt et du bois en concertation avec tous les acteurs de la filière régionale, programme qui doit définir les grandes orientations de la gestion forestière et de l'utilisation du bois sur les 10 ans à venir.

C'est ce qui servira de lignes directrices pour les documents de gestion forestière ultérieurs. Les résultats de la recherche seront à intégrer dans ce document et dans ses orientations.

Il est donc nécessaire de se projeter dès à présent dans le futur avec l'échelle de temps de la gestion forestière et de penser les actions de gestion dans la perspective du changement climatique. C'est tout l'intérêt de la journée d'aujourd'hui dont je suis certain de l'utilité pour nous tous.

**F.G.**

François GOUSSÉ  
Directeur  
régional de l'agriculture  
et de la forêt  
Région Provence-  
Alpes-Côte d'Azur  
francois.gousse@  
agriculture.gouv.fr